

«Si le crédit d'étude est refusé, les 15 millions de Leenaards s'en iront»



Jean-Jacques Cevey, président de la Fondation pour la création du nouveau Musée cantonal des beaux-arts, souhaite que le processus s'accélère.



Le projet lauréat, vu de l'intérieur.



Le projet lauréat, vu depuis le nord.

Le coup de cœur du président de la fondation

Perpendiculaire au lac et baptisé «Arteplage», le projet du consortium franco-suisse Kagan + Lopes & Périnet-Mar-

quet, troisième du concours, avait les faveurs de Jean-Jacques Cevey. Ce dernier a néanmoins accepté, au final et à la

demande du président du jury, Philippe Biéler, de se ranger à l'avis de la majorité.

F. C.



KRÄUTER, BERREL ET WÜLSER

AMÉNAGEMENTS Les auteurs du projet retenu, baptisé «Ying Yang», sont prêts à retravailler certains détails de leur réalisation. Mais on ne peut leur demander, affirme Jean-Jacques Cevey, de toucher à la volumétrie ou à l'implantation sur le terrain. PROJET VIRTUEL, 2005

MUSÉE CANTONAL DES BEAUX-ARTS

Le projet du futur musée, à Bellerive, est en pleine tourmente. Jean-Jacques Cevey, président de son conseil de fondation, revient sur la controverse. Et ne cache pas son impatience.

FEDERICO CAMPONOVO

Il devrait voir le jour à Bellerive, un jour prochain. Le site lausannois est connu, un premier crédit d'étude a été voté par le Grand Conseil et, au terme d'un concours, un bureau d'architecte a été choisi par un jury international. Pourtant, le nouveau Musée des beaux-arts ne cesse d'être remis en cause par une cohorte protéiforme de détracteurs: sur son aspect: «un

bunker sans ouvertures»; sa localisation: «toucher aux rives du lac, vous n'y pensez pas!»; son financement: «le secteur privé offrira la moitié des 66 millions nécessaires: c'est beaucoup trop, il aura la mainmise sur le fonctionnement».

Président du conseil de fondation pour sa création, président de la Fondation Planque et ex-président de la Fondation Leenaards (qui a promis 15 millions), l'ancien conseiller national Jean-Jacques Cevey estime qu'il est temps de réagir.

– La physionomie architecturale du projet suscite des doutes, des critiques, voire des rejets. Devant cette controverse, est-il possible de demander aux architectes Kräuter, Berrel et Wülser de revoir drastiquement leur copie?

– Certains détails peuvent être revus et améliorés: la qualité de la pierre, celle des matériaux en général, le nombre d'ouvertures

sur le lac. Les architectes choisis y travaillent d'ailleurs, avec enthousiasme et impatience. Mais il n'est pas possible de modifier la volumétrie ou l'implantation sur le terrain. Tous les architectes ayant participé au concours - ils étaient plus de 200 - ont dû respecter des règles précises. Les changer après coup nous exposerait à des plaintes, et donc à des batailles juridiques et financières.

– Les gestes architecturaux ne font pas florès dans notre région. Mais le moment ne serait-il pas venu d'en réaliser un, à l'ouest d'Ouchy? De revoir l'enveloppe du musée et d'en profiter pour repenser l'aménagement de l'ensemble du site, entre le chantier de la CGN et la piscine de Bellerive?

– Mais c'est quand même bien un peu ça, non? J'ai toujours dit que la zone hors musée devait devenir accueillante, tant pour le public que pour les œuvres d'art, à l'image du parc qui entoure la

Fondation Gianadda, à Martigny. Cela dit, on me parle du Kultur und Kongresszentrum de Lucerne, du Musée Guggenheim de Bilbao, de l'Opéra de Sidney et de Dieu sait quoi encore: mais ce sont des réalisations qui ont coûté dix fois plus que celle que nous projetons!

– Soit. Mais si rien ne bouge, ne craignez-vous pas que la commission des finances du Grand Conseil, qui doit bientôt examiner un deuxième crédit d'étude de 340 000 francs, mette les pieds au mur et le refuse?

– Si, et je ne doute pas que Francis Thévoz tente de couler l'affaire. Dans ce cas-là, il ne faut pas se bercer d'illusions: les 15 millions promis par la Fondation Leenaards - qui n'a pas été créée pour thésauriser - s'en iront pour être affectés à d'autres œuvres. L'on mesurera alors l'ampleur du gâchis.

– Estimez-vous que la conseillère

d'Etat Anne-Catherine Lyon empoigne ce projet – qu'il faut vendre aux députés, aux investisseurs privés et aux Vaudois dans leur ensemble – avec l'élan et l'enthousiasme nécessaires?

– J'ai été appelé à siéger dans la commission pour le choix du site par le conseiller d'Etat Claude Ruey, auquel a succédé Pierre Chiffelle. Ni l'un ni l'autre m'ont paru avoir la fibre adéquate pour faire avancer le projet. Anne-Catherine Lyon, elle, me fait plutôt bonne impression. Mais il faut bien avouer qu'au moment où le moratoire sur le projet de musée a été levé, la classe politique entraine dans la turbulence des élections à venir. Et le centre des préoccupations d'Anne-Catherine Lyon s'est inévitablement déplacé. Désormais, il est temps de relancer la machine et de consacrer plus de temps et d'argent à la communication.

– Un projet architectural peu convaincant, une conseillère d'Etat qui peine à passer la vitesse supérieure et un débat confisqué aux citoyens, puisqu'ils ne pourront pas se prononcer. L'affaire, franchement, est mal emmanchée. Concrètement, que faut-il faire pour sortir de l'ornière?

– Mais ouvrir le débat, précisément, en prenant en considération le travail accompli en amont et en faisant l'effort d'en accepter les exigences! Parce que le musée ne mérite pas d'être écarté par la mauvaise humeur populaire. Ceux qui le qualifient de «bunker» oublient qu'un Musée des beaux-arts doit disposer de grandes surfaces d'exposition et ceux qui nous gouvernent doivent avoir à l'esprit que, désormais, lorsque nous abordons un donateur privé potentiel, la réaction est désormais toujours la même: «Et l'Etat, lui, que fait-il?» ■